



Je soussigné Leonard Bezaud, maçon
 demeurant à Bons (Ain) reconnais que M. Louis Jubouille,
 (1848) clerc de notaire demeurant à Rojère, m'a remis toutes les
 sommes qu'il a touchées en vertu de la procuration
 que je lui ai donnée par acte de laize fâcies mil
 huit cent soixante-quatorze devant monsieur Clée
 notaire à Rossillon, et qu'il m'a rendu un bon et
 fidèle compte de toute la question qu'il y a eu
 de mes affaires, par suite du mandat que je lui
 avais confié.

En conséquence je le quitte et décharge sans
 aucune réserve de tout chose relative à
 l'exécution du dit mandat

Bons le 16 Mars 1844

Bezaud Leonard



En pour légalisation de la signature
 opposé au dessus



Le Maire
 Montillet
 Emeryette

Certificat vérifié, par être annexé à un acte de l'épôt, signé par maître
 Doubrin, notaire à Rojère, le trente-un mars mil huit cent
 quarante-quatre
 Le Commisnaire